Facture FA2610-00900

Date facturation : 08/10/2026
Date échéance : 06/11/2026
Code client : CL2311-0132
Code comptable client : 411DRINKSERVICE
Réf. commande : CO2610-00794 / 07/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00881 / 08/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

DRINK SERVICES
Monsieur MAXIME MAYSLIN
64 bis, rue thomas Becket
59250 HALLUIN

Numéro TVA: FR55344591706

Expédition à

DRINK SERVICES
DRINK SERVICES
64 RUE THOMAS BECKET
59250 HALLUIN

Numéro TVA: FR55344591706

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3080 - AROME CACAO VAN HOUTEN X25 GOB CARTONX12	5,5%	68,75	5	30%	240,63
3041 - VELOUTE TOMATES CROUTONS X25 GOB. CARTONX12	5,5%	68,70	5	30%	240,45
3043 - VELOUTE LEGUMES CROUTONS X25 GOB. CARTONX12	5,5%	70,29	5	30%	246,02
3045 - POTAGE POULET PATES X25 GOB. CARTONX12	5,5%	74,29	10	30%	520,03
3046 - VELOUTE DE CURRY AUX CROUTONS X25 GOB. CARTONX12	5,5%	72,15	8	30%	404,04
3050 - THE CITRON INSTANT SUCRE X25 GOB. CARTONX12	5,5%	59,70	7	30%	292,53
3052 - THE SACHET NOIR EN FEUILLES X25 GOB. CARTONX12	5,5%	66,82	1	30%	46,77
3053 - THE NOIR EN SACHET SUCRE X25 GOB CARTONX12	5,5%	67,72	1	30%	47,40
3058 - THE VERT MENTHE SACHET X25GOB CARTONX12	5,5%	72,84	5	30%	254,94
3059 - THE VERT MENTHE SUCRE SACHET X25 GOB CARTONX12	5,5%	73,74	5	30%	258,09

AUDIS SN
DISTRIBUTEUR DE SAVEURS

Facture FA2610-00900

Date facturation : 08/10/2026
Date échéance : 06/11/2026
Code client : CL2311-0132
Code comptable client : 411DRINKSERVICE
Réf. commande : CO2610-00794 / 07/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00881 / 08/10/2026

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 3...)

Total net avant remise	3 644,14
Remise totale	1 093,24
Total HT	2 550,90
Total TVA 5,5%	140,29
Total TTC	2 691,19
Payé	2 691,19
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
08/11/2026	2 691,19	Ordre de prélèvement	T261101

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf